



Ville d'accueil

AVIS AU PUBLIC

Commune de RANG-DU-FLIERS

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le conseil municipal.

Par arrêté en date du 8 février 2011, le maire de Rang-du-Fliers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de P.L.U. arrêté par le conseil municipal.

A cet effet, Monsieur Emile HAGNERÉ, retraité de la Gendarmerie a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au centre administratif du **lundi 7 mars au jeudi 7 avril 2011**, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme
Centre Administratif – 158, rue de l'église – 62180 Rang-du-Fliers

Le commissaire enquêteur recevra au centre administratif les :

- **Lundi 7 mars de 9h à 12h ;**
- **Mercredi 23 mars de 14h30 à 17h30 ;**
- **Samedi 2 avril de 9h à 12h ;**
- **Jeudi 7 avril de 14h30 à 17h30.**

**et le Mardi 15 mars de 14h à 17h au siège de la communauté de communes
OPALE SUD – 442, rue de l'Impératrice – 62600 Berck-sur-Mer**

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public au centre administratif. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

**Fait à RANG-DU-FLIERS,
Le 18 février 2011**



Le Maire,

Jose Collette
José COLLETTE